



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. Débitrice: **Jan Taj Mahal Sàrl**, de siège social, 1964 Conthey
2. Déclaration de faillite: 09.07.2013
3. Suspension de faillite: 22.07.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 12.08.2013
5. Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** La procédure susmentionnée, ouverte par décision du Tribunal d'Hérens et Conthey en date du 9 juillet 2013, a été, ensuite de constatation de défaut d'actifs, suspendue par prononcé de la même autorité le 22 juillet 2013.
La faillite sera clôturée si, dans les dix jours, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas l'avance de frais fixée à Fr. 3'000.00 conformément à l'art. 230 LP.
Dans ce même délai, les débiteurs et les personnes qui détiennent des biens à quelque titre que ce soit sont tenus, sous peine de droits (art. 324 CP) de s'annoncer à l'office soussigné.
But social : Exploitation d'un café-restaurant, avec toutes les activités liées en Suisse et à l'étranger.

Office des faillites du district de Conthey
R. Vergère, préposé
1963 Vétroz

01002381



Freitag - Vendredi - Venerdì, 02.08.2013, No 147, Jahrgang - année - anno: 131

Konkurse - Faillites - Fallimenti Einstellung des Konkursverfahrens - Suspension de la procédure de faillite - Sospensione della procedura di fallimento